



**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 07 SEPTEMBRE 2026**

Envoyé en préfecture le 14/09/2026

Reçu en préfecture le 14/09/2026

Publié le

ID : 029-212901482-20260907-01_09_2026-DE

Le lundi sept septembre deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de la commune de MESPAUL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Michèle QUÉAU, en session ordinaire.

Date de la convocation : 01/09/2026

Membres : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15* Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 Quorum suivant l'article L2121-17 du CGCT = 8	Présents : 14 Michèle QUÉAU, Joël AUTRET, Sylvia COURTÈS, Nathalie DIROU, Michel GRALL, Sébastien JACQ, Frédéric KERGOAT, Philippe LE SCANF, Isabelle METGE, Thierry MOAL, Sara MULLER, Caroline PELLEN, Jean-Luc PODER, Estelle SALMAS, Absents excusés ayant donné procuration : 1 Sophie YVIN à Michèle QUÉAU Secrétaire de Séance : Caroline PELLEN
---	--

Délibération N° : 01-09-2026

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 06 juillet 2026

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06 juillet 2026 a été adressé à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Procès-Verbal du 06 juillet 2026.

Ainsi fait et délibéré, le 07/09/2026

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Mespaul.

La secrétaire de séance
Caroline PELLEN

Le Maire,
Michèle QUÉAU